

MONIQUE DELESSARD & JOHN SAMINGO

A Pontault-Combault, le 6 juin 2017

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance de votre récent courrier relatif à l'économie sociale et solidaire.

Soyez assuré que sa lecture a retenu toute mon attention.

L'économie sociale et solidaire est un acteur essentiel de la politique de l'emploi autant que de la construction d'une société plus juste. En ce sens, elle est une réponse à une croissance atone et à une certaine perte de valeurs des acteurs économiques plus classiques.

La loi du 31 juillet 2014 permet à la fois de mieux reconnaître les entreprises de l'ESS, quel que soit leur statut, mais également de mieux prendre en compte leur structuration autour des chambres régionales.

Je suis favorable, en ce qui me concerne, à ce que les missions de détection, d'animation et de développement confiées aux chambres régionales soient renforcées, notamment autour de filières de l'économie sociale et solidaire en capacité de répondre aux appels d'offre des collectivités locales. En effet, la nouvelle législature devra interroger et progresser sur la question des marchés publics aujourd'hui trop corsetés par la législation européenne. Une part de ceux-ci doivent pouvoir être réservées aux PME et TPE mais également aux entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire dès lors que l'offre existe en proximité. Cet enjeu devra être intégrée à la politique communautaire de la France et le Gouvernement pourra compter sur mon soutien, si je suis élue Députée, dans ce cadre.

Monsieur Eric FORTI
Président de la CRESS Ile de France
3, rue de Vincennes
93100 MONTREUIL
contact@cressidf.org

la **RÉPUBLIQUE**
en partage



Contact : delessard2017@gmail.com

delessard2017.fr

Je suis également favorable au développement des missions de régulation, de formation et de représentation des chambres régionales. En effet, si l'économie sociale et solidaire ouvre des champs nouveaux de solidarité et de co-construction innovante, nous le savons, notamment dans les associations les plus petites, le droit du travail n'est pas toujours la priorité des équipes dirigeantes. Il est essentiel de progresser sur la protection des salariés du monde associatif, l'effectivité de leur droit à la formation et leur représentation syndicale.

Enfin, le nouveau Président de la République souhaite engager, si l'on en croit ses annonces, une réforme de l'assurance maladie. Elle doit être l'occasion de renforcer le rôle unique exercé par les mutuelles.

Je sais le rôle essentiel que l'économie sociale et solidaire joue déjà dans notre pays et peut jouer dans la structuration d'un avenir plus solidaire et plus fraternel. Je veux vous assurer que vous trouverez à vos côtés une Députée engagée et sensible au développement de l'ESS, si les habitants de la 9^{ème} circonscription font de moi leur représentante à l'Assemblée Nationale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Monique DELESSARD

